

CONCOURS 2019 DU LIVRE SANS FRONTIERES D'OLORON-SAINTE- MARIE

Article 1 : dans le cadre du salon du livre 2019 du 25 mai, l'association du livre sans frontières d'Oloron organise un concours d'écriture sur le thème « La Montagne ». Ce concours est entièrement gratuit.

Article 2 : Ce concours est ouvert aux auteurs-amateurs n'ayant jamais été publiés à compte d'éditeur. Les candidats âgés de moins de 18 ans joindront une autorisation parentale. Ne peuvent participer au concours : les membres du jury et les gagnants de l'année précédente. Des participations collectives (animations d'école, ateliers d'écritures) pourront être organisées et feront alors l'objet d'un accord particulier, qui devra être demandé avant le 15 février. Ces participations ne relèveront pas du présent règlement.

Article 3 : Un jury constitué par de grands amateurs de lecture, coordonnés par un auteur, sera désigné par l'association. Ses décisions sont sans appel. Il n'a pas à justifier de ses choix.

Article 4 : Le texte pourra prendre les formes suivantes : nouvelle, conte, poème, saynète, lettre. Toutefois, un maximum de 15 000 signes et espaces sera respecté. Le respect du thème « La Montagne » s'impose impérativement. On rappelle que ces textes devront pouvoir être lus par tous, écoliers, collégiens, jeunes et moins jeunes. Le texte sera inédit.

Article 5 : Après une présélection opérée par l'association, les textes restants seront proposés au jury qui couronnera les meilleurs. Parmi les critères du jugement, on retiendra particulièrement le respect du thème, le style, l'originalité, le bon usage de la langue française. Si le niveau atteint n'était pas considéré comme satisfaisant, l'association se réserve le droit d'annuler le concours.

Les gagnants verront leur texte publié à compte d'éditeur dans le recueil « La Montagne » dont ils recevront un exemplaire gratuit. Ils pourront en acquérir d'autres à un prix d'auteur. La présence des gagnants ou de leur représentant est très vivement souhaitée à la proclamation des résultats qui aura lieu le 25 mai vers 18 heures ainsi qu'à l'ensemble du salon où les lauréats seront présentés aux auteurs. Pour un bon déroulement de la journée, les lauréats devront se présenter, soit à 14 heures, soit à 17 heures 30.

Article 6 : Les textes seront **obligatoirement** exécutés en cinq exemplaires sous

Word, format A 4, **pages numérotées, police Arial ou Calibri, taille 12, interligne 1 ½**, imprimées verso uniquement et agrafées en haut à gauche. Un titre sera donné. Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur ces pages. Les tapuscrits ne seront pas rendus. Les participants ne peuvent envoyer qu'un seul texte. **Aucun texte en PDF.**

Article 7 : L'envoi devra être fait avant le quinze mars (cachet de la poste faisant foi). Il doit comprendre :

- Les cinq exemplaires du texte.
- Une enveloppe vierge fermée contenant une fiche précisant les noms, prénoms, adresses postale et électronique, téléphones et âge des candidats, ainsi que le titre du texte. Les candidats mineurs y ajoutent l'autorisation parentale. On y joindra un engagement sur l'honneur certifiant l'originalité du texte et la situation d'amateur non publié à compte d'éditeur du candidat.
- Deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat pour résultats et échanges.

L'ensemble sera adressé sous pli non recommandé et suffisamment affranchi à :

Livres sans frontières

Concours 2019

1, rue Gassion

64400 Oloron Sainte Marie

Dans le même temps, le candidat enverra sous forme de courriel sa fiche de renseignements avec le texte en pièce jointe à jeanmarc.croquin@wanadoo.fr

Les deux envois sont simultanés et obligatoires

Article 7 : Les lauréats resteront propriétaires de leur texte. Toutefois, ils en autorisent l'exploitation à titre gratuit par l'association (édition, lectures publiques, publication dans la presse, émission de radio)

Article 8 : Les candidats non sélectionnés pourront, s'ils le souhaitent, recevoir un petit compte rendu leur commentant les divers aspects de leur texte.

Article 9 : Le seul fait de participer au concours implique le respect total du présent règlement.